

99VECTORS

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 5000 €

Siège Social : 55 rue Grignan, 13006, Marseille 6e Arrondissement

ACTE DE NOMINATION **DES PREMIERS REPRESENTANTS LEGAUX**

Les soussignés :

Société IDR

Société à responsabilité limitée (SARL)

au capital de 1500 €

Dont le siège social se situe 6 Place de La Madeleine - 75008 Paris 8e Arrondissement

immatriculée sous le numéro 825 260 300 00033 RCS PARIS

Représentée par, Monsieur Ivan DAZIN

Société SOJONE

Société à responsabilité limitée (SARL)

au capital de 5000 €

Dont le siège social se situe 20 Rue Des Rasselins - 75020 Paris 20e Arrondissement

immatriculée sous le numéro 528 069 768 00042 RCS PARIS

Représentée par, Monsieur Stephane TRINH

Associés de la société 99VECTORS, Société par actions simplifiée au capital de 5000 euros, ayant son siège social au 55 rue Grignan, 13006, Marseille 6e Arrondissement.

Après avoir exposé qu'une société a été constituée par les associés, aux termes d'un acte sous seing privé en date de ce jour, qui sera enregistré et publié en même temps que le présent acte, et que les statuts établis à l'acte prévoient dans leur article 19 et 20 la nomination des premiers dirigeants par acte postérieur pour une durée indéterminée, a procédé à cette nomination.

En conséquence,

les associés , à l'issue de la signature des statuts de la Société 99VECTORS et conformément aux dispositions de l'article susmentionné :

Société IDR

Société à responsabilité limitée (SARL)

au capital de 1500 €

Dont le siège social se situe 6 Place de La Madeleine - 75008 Paris 8e Arrondissement

immatriculée sous le numéro 825 260 300 00033 RCS PARIS

Représentée par, Monsieur Ivan DAZIN

aux fonctions de Président de la Société, pour une durée indéterminée.

La société IDR déclare accepter le mandat qui lui est confié.

Le Président exercera ses fonctions dans les conditions prévues à l'article 19 desdits statuts.

Le Président ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Président, et ce, jusqu'à décision contraire.

Néanmoins il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur présentation de justificatifs, ainsi que tous les frais relatifs à l'exercice de ses fonctions et au bon fonctionnement de l'entreprise.

Société SOJONE

Société à responsabilité limitée (SARL)

au capital de 5000 €

Dont le siège social se situe 20 Rue Des Rasselins - 75020 Paris 20e Arrondissement

immatriculée sous le numéro 528 069 768 00042 RCS PARIS

Représentée par, Monsieur Stephane TRINH

aux fonctions de Directeur Général de la Société, pour une durée indéterminée.

La société SOJONE déclare accepter le mandat qui lui est confié.

Le Directeur Général exercera ses fonctions dans les conditions prévues à l'article 19 desdits statuts.

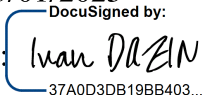
Le Directeur Général ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Président, et ce, jusqu'à décision contraire.

Néanmoins il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur présentation de justificatifs, ainsi que tous les frais relatifs à l'exercice de ses fonctions et au bon fonctionnement de l'entreprise.

Fait le : 13/01/2025

à : Marseille 6e Arrondissement

Signature :

DocuSigned by:

37A0D3DB19BB403...